



DECISION MUNICIPALE N°10 /DM/C/MAT/SIGAM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A APPEL D'OFFRES NATIONAL N°03/AONO/R-CE/D-NK/C-MATOMB/SIGAMP/CIPM/2024 DU 11 JANVIER 2024 LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNELLE À L'ÉCOLE MATERNELLE DE MANGUEN II DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A L'ENTREPRISE **GROUPEMENT MARKY SARL ET ETS MARY ET FILS**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MATOMB

- Vu la constitution ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 - Vu l'arrêté n°2018/33/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès des Établissements Publics ;
- Vu la décision municipale n°17/DM/C/MAT/SIGAMP du 18 décembre 2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Matomb ;
- Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°03/AONO/R-CE/D-NK/C-MATOMB/SIGAMP/CIPM/2024 du 11 janvier 2024 pour les travaux de construction d'un bloc maternelle à l'école maternelle de Manguen II dans la commune de Matomb, Département du Nyong et Kelle, région du centre;
- Vu la lettre n°05/L/C/MAT/CIPM/2024 du 18 mars 2024 du président de la CIPM portant proposition d'attribution de l'Appel d'Offres National n°03 /AONO/R-CE/D-NK/C-MATOMB/SIGAMP/CIPM/2024 du 11 janvier 2024 pour les travaux de construction d'un bloc maternelle à l'école maternelle de Manguen II dans la commune de Matomb, département du Nyong et Kelle, région du centre;

Considérant les nécessités de services ;

DECIDE:

Article 1^{er}.- Est attribué pour compter de la date de signature de la présente Décision à l'entreprise **GROUPEMENT MARKY SARL & ETS FILS** basé à Yaoundé tél : (237) 096 34 04 38, le marché relatif à Appel d'Offres National Ouvert n°03/AONO/R-CE/D-NK/C-MATOMB/SIGAMP/CIPM/2024 du 11 janvier 2024 pour les travaux de construction d'un bloc maternelle à l'école maternelle de Manguen II dans la commune de Matomb Département du Nyong et Kelle, région du centre;

Article 2.- Le montant du marché s'élève à la somme de : 28 268 928FCFA (vingt-huit million deux-cent-soixante-huit mille neuf-cent-vingt-huit de Franc CFA) toutes taxes comprises pour un délai d'exécution de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 2.- La présente décision sera publiée puis communiquée partout où il en sera besoin.

Ampliations :

- Préfet/NK/ERA
- MINMAP
- ARMP/Centre
- PduCINP/Matomb

